

PROPOBOIS 2

Fiche créée le : 21/09/2020 par : Vincent QUINT
Projet annuel

Porteur : FCBA

Réf. du porteur :

Réf. CODIFAB : 2021_FCBA_B_33_52

Demandeur : AF, CAPEB, UFME, UMB-FFB, UICB, UIPC, SCOPBTP

Composition envisagée du groupe projet : AF/ CAPEB / UFME / UMB-FFB / UICB / UIPC / UIPP / SCOPBT/ OPPBTP

Descriptif et objectifs du Projet

Axe stratégique : (Re)conquérir le client (innovations...)

Champ d'action principal : Actions techniques & Recherche

Thème(s) : Environnement & santé

Segment(s) marché/ouvrage(s)/produit(s) : Tous marchés du bois

L'étude PROPOBOIS (2016-2019) a permis d'établir une matrice décisionnelle composée de vingt-huit procédés différents de travail du bois, pour l'établissement des GEH et la définition d'un plan d'action de réduction du risque. Les travaux de caractérisation ont permis de définir ou valider la classe d'émissivité pour neuf d'entre eux. Le comité de pilotage a émis le souhait de poursuivre la démarche engagée de caractérisation de l'émissivité pour huit procédés supplémentaires, afin de conforter leur classement au sein de la matrice PROPOBOIS, sur la base du protocole élaboré.

Les résultats viendront renforcer le champ de la méthode d'auto-évolution et donc son caractère opérationnel pour les entreprises. Cette méthode sera proposée dans le Guide technique actuellement développer et l'Outil en ligne prévu pour 2021, tous deux destinés à faciliter la gestion du risque Poussières de bois par les professionnels.

Cette nouvelle campagne de caractérisation sera également l'occasion d'une revue complète du protocole de mesures (optiques et gravimétriques) dans le but de le simplifier pour en alléger la mise en œuvre et donc les temps assez conséquents de manipulation.

Budget prévisionnel global en € Net de taxe : **48 350 €**

Dont financement CODIFAB en € Net de taxe : **24 175 € (50%)**

Autres financements : CODIFAB A (24 175 €)

Planning cible : 31/12/2021

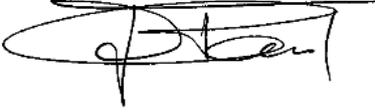
Compétences nécessaires : OPPBTP

Livrables et critères d'évaluation du projet

Livrables et diffusion : 4 rapports individuels (1 par entreprise). Un rapport final + un document de synthèse (ou résumé). L'actualisation de la matrice PROPOBOIS sera répercutée sur les outils en cours d'élaboration (Guide technique et Outil Web).

Evaluation du projet : Nombre de procédés supplémentaires ayant pu être confirmés dans leur niveau d'émissivité.

Engagement du projet après décision de réalisation et accord de financement

Nom du chef de projet :	Vincent QUINT
Date d'engagement et signature :	Le 05/02/2021 

ANNEXE

(Annexe technique)

1. Phase préparatoire

- Détermination des huit procédés prioritaires à caractériser sur la base de la matrice PROPOBOIS ;
- Recensement des entreprises en adéquation avec les procédés à caractériser (2 procédés par entreprise) et susceptibles de participer à l'étude ;
- Revue du protocole de mesures, avec :
 - Mise en évidence des éléments indispensables et de ceux secondaires, des points forts et des points d'amélioration ;
 - Proposition, dans la mesure du possible, d'un protocole révisé allégé (en matériel et/ou en temps).
- Identification du matériel requis sur la base du protocole révisé :
 - Liste du matériel
 - Disponibilité du matériel et modalité de mise à disposition (achat, location, prêt)

2. Phase de reconnaissance des entreprises partenaires

- Choix des quatre entreprises
- Recueil et analyses des données disponibles de l'entreprise sur l'exposition des salariés (plan d'implantation des machines, résultats de campagne de mesures réglementaires...);
- Visite des installations ; cadrage de l'intervention à venir pour la caractérisation des deux procédés (type de procédés, périodes de travail...).

3. Phase de caractérisation des procédés

Pour chaque procédé :

- Cartographie du procédé par mesures optiques. Identification du point fixe le plus émissif ;
- Mesures optiques et gravimétriques au point fixe sur la durée d'un poste de travail (8 heures idéalement) ;
- Exploitation des résultats ; rapprochement des profils d'enregistrement des mesures optiques avec les événements observés ;
- Rédaction d'un rapport individuel (par entreprise) comprenant :
 - les caractéristiques du parc machines, du/des système(s) d'extraction, des procédures de nettoyage et des postes de travail ;
 - l'analyse des résultats des mesures réglementaires réalisées par l'entreprise et le cas échéant, les pistes d'amélioration ;
 - l'analyse des résultats des procédés caractérisés et le cas échéant, les pistes d'amélioration.

4. Phase d'analyse des données

- Comparaison des données recueillies pour les 8 procédés étudiés avec celles acquises précédemment pour d'autres procédés de la matrice ;
- Définition ou ajustement du classement des procédés étudiés en fonction de leur émissivité effective (mesurée). Proposition d'une matrice PROPOBOIS confortée ou révisée.

5. Synthèse et conclusions

- Bilan de l'étude : enseignements et difficultés rencontrés ;
- Intérêts du nouveau protocole de mesures ;
- Points d'ajustement de la matrice. Commentaires sur la pertinence ou non de valider par la métrologie le classement des procédés de la matrice.

L'étude sera réalisée conjointement avec l'OPPBTB et fera l'objet de validation progressive par les membres du COPIL.

Budget

- Temps (FCBA) : 43 000 € (344 h x 125 €)
- Location matériel et sous-traitance analyses : 5 350 €
- **TOTAL : 48 350 €**